

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2022

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, responsable de l'équipe de la régie des collections et des expositions (3 agents) du musée municipal de Techniville, collectivité de 300 000 habitants qui s'est engagée dans une démarche active de développement durable.

Dans un premier temps, le directeur du musée vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les enjeux du développement durable pour les musées.

10 points

Le musée va être rénové et proposera un nouveau parcours permanent ainsi que des expositions temporaires. Les collections pluridisciplinaires du musée, actuellement conservées sur place vont être déménagées dans un nouveau bâtiment de réserve devant répondre aux exigences de conservation préventive.

Dans un deuxième temps, le directeur vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour intégrer, sur le long terme, la notion d'éco-responsabilité au sein de la régie des collections et des expositions.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

1) Présentation du sujet

Actualité du sujet : Les préoccupations environnementales dans les musées ont commencé à émerger en France dans les années qui ont suivi le Grenelle de l'environnement en 2007. Si des initiatives isolées ont été menées dans de nombreux musées, elles n'ont pas changé radicalement ni sur le long terme les pratiques professionnelles actuelles. Néanmoins, cela représente une préoccupation majeure dans notre société aujourd'hui et est désormais un critère incontournable dans les projets muséologiques (création/rénovation d'équipements, expositions, conservation). Il convient donc à tous les professionnels et futurs professionnels de s'emparer de ce sujet fondamental.

Pertinence du point de vue du concours et de la nature de l'épreuve : les techniciens territoriaux sont amenés, de par leurs postes, à être en première ligne pour ce qui concerne l'achat et la gestion des matériaux. Ils sont donc les interlocuteurs privilégiés pour engager une démarche éco-responsable dans leur service. Par ailleurs, les lauréats du concours seront probablement amenés à faire de l'encadrement d'équipe et il s'agit pour ce sujet de ne pas faire l'impasse sur l'importance de cette question pour garantir la réussite du projet.

Difficultés du sujet : il faut montrer une capacité à aborder de façon globale le projet, en sortant de la simple proposition d'acheter durable ou de recycler les matériaux utilisés. C'est aussi une démarche qui vise à adopter des pratiques professionnelles durables ce qui va passer par une phase d'auto-évaluation mais aussi par la formation, la fédération et l'accompagnement des équipes. Le développement durable est une recherche d'équilibre entre l'économie, le social et l'environnemental. Le devoir final devra également ne pas être simplement une énumération des solutions proposées par grandes catégories (expositions temporaires et gestion des collections en réserves). Il faut au contraire synthétiser les idées et les solutions pour l'ensemble des missions du service de régie.

Type de connaissances et de savoir-faire professionnels auxquels le sujet fait appel en dehors du dossier : Le candidat doit bien trouver comment se positionner au sein du musée et plus largement au sein de la collectivité car c'est bien une démarche globale qui est demandée et qui doit être mise en œuvre pour qu'elle fonctionne sur le long terme. Par ailleurs, il pourra faire appel à ses connaissances techniques notamment concernant les conditions de conservation des collections dans un musée mais également sur la conservation préventive en mettant en avant le sujet primordial des plans d'urgence pour limiter les risques et participer ainsi au développement durable. Le candidat pourra également proposer des pistes de réflexion plus sociologiques sur les pratiques des musées et notamment sur les expositions temporaires et leur raison d'être.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

Document 1

Ce document est un document issu de la presse spécialisée scientifique et met en exergue le point de vue d'une spécialiste en conservation préventive sur le développement durable. C'est un article de fond.

L'auteur montre le rapport étroit entre le développement durable et la conservation préventive en tant que démarche préventiviste. Elle évoque également les progrès de la recherche sur les matériaux.

Elle aborde trois volets principaux :

- celui de l'architecture qui, si elle est bien pensée en amont, permet de faire de réelles économies de par ses besoins minimes en énergie et sa stabilité thermique, et de s'inscrire durablement dans une démarche de développement durable. La qualité de vie au travail est également évoquée : ce n'est pas forcément une évidence lorsqu'on pense développement durable mais c'est un aspect primordial pourtant. La mise en place d'équipements pour faciliter le travail participe activement à la démarche.

- celui des normes climatiques qui a évolué depuis quelques années à la faveur de nouvelles recherches au niveau mondial et qui doivent à présent être appliquées de manière raisonnée sans nuire à la bonne conservation des œuvres pour autant. L'auteur suggère de sortir des sentiers battus afin d'adapter ses pratiques professionnelles aux enjeux du développement durable.

- enfin, cet article met en évidence de nouvelles pratiques professionnelles dans le domaine de la conservation et restauration du patrimoine : elle suggère de réfléchir aux matériaux utilisés tout en conseillant de constamment s'adapter à la situation. Une utilisation raisonnée et au plus juste doit être la règle. La limitation et le recyclage des déchets est incontournable tout comme la formation du personnel.

L'auteur conclue sur l'idée de s'inspirer d'autres milieux professionnels afin d'ouvrir ses horizons.

Document 2

Ce document est issu de de la presse généraliste. Il permet de resituer le sujet dans l'actualité et les interrogations du moment. Il aborde le point de vue des artistes qui se mobilisent et s'interrogent quant à la production raisonnée de leurs œuvres. Il montre également que le développement durable n'est pas encore acquis dans les musées aujourd'hui même si la question est bien présente dans les stratégies nationales et internationales.

L'article met en avant l'importance pour les musées de faire leur bilan carbone pour identifier les potentielles sources d'économie, notamment sur le bâti et donne de nombreux exemples des bénéfiques qu'on peut en tirer. La mutualisation de moyens et de lieux est évoquée et reste un élément essentiel de la réflexion à mener.

Un élément intéressant : l'auteur donne à réfléchir sur notre conception même des expositions et évoque le choix très controversé de recourir à des copies d'œuvres d'art pour limiter les transports.

Document 3

Document issu de la presse spécialisée. C'est une étude de cas vu de l'intérieur d'un établissement national à rayonnement international (la BNF).

Ce cas pratique offre à voir comment un service s'est emparé d'une démarche au départ imposée par la direction. L'auteur évoque ainsi les différentes craintes soulevées par sa mise en œuvre. L'importance de l'accompagnement de l'équipe via un spécialiste en conservation est bien montré et une étude fine a permis de mettre en avant des leviers internes et externes : on mise sur des matériaux respectueux de l'environnement, sur le principe de la réutilisation et sur l'importance d'inclure la démarche auprès des prestataires extérieurs.

Ce document met également en exergue les difficultés auxquelles s'est confronté l'équipe comme les règles inhérentes aux marchés publics qui ne facilitent pas les démarches mais aussi les difficultés matérielles comme le manque d'espaces de stockage.

Enfin, l'accent est mis sur l'adhésion de l'équipe au projet : via une communication interne accrue mais aussi via l'attribution de ce volet à une personne de l'équipe en particulier qui mène le projet et assure sa pérennité dans le temps.

Document 4

Article de la presse spécialisée. Il complète bien l'article du Monde (doc 2).

L'auteur montre tout au long de son papier que le monde des musées a pris conscience des enjeux de développement durable dans leurs pratiques professionnelles. Elle montre également à quel point le concept d'exposition temporaire, devenu le cœur des musées, est en décalage avec les préoccupations environnementales actuelles.

Plusieurs exemples sont cités (musée du Louvre, Paris Musées) et permettent de voir les initiatives prises ainsi que les difficultés auxquelles les musées sont confrontés (aussi bien matérielles que juridiques). Des bonnes pratiques sont citées comme le principe d'économie circulaire.

Élément intéressant : l'auteur montre que les musées ne sont pas assez contraints légalement sur le sujet et notamment pour les expositions temporaires. Cela est en décalage avec les normes en vigueur pour les bâtiments par exemple qui se doivent d'être exemplaires et de haute qualité environnementale.

Document 5

Article de la presse spécialisée davantage tourné vers les différents enjeux pour les musées à s'emparer du sujet du développement durable. C'est un document assez ancien (2006) qui montre que la préoccupation des musées sur le sujet n'est pas nouveau. Il met en exergue les trois éléments essentiels du développement durable : le social, l'environnemental et l'économique. Les auteurs montrent comment le patrimoine peut être un levier au développement durable en se faisant le miroir d'une société plus écologique : cela peut se faire notamment à travers la production d'expositions qui traitent de ce sujet et qui visent entre autres à sensibiliser et éduquer le public mais aussi à inscrire le musée dans les préoccupations de son temps tout en lui permettant de se renouveler et d'innover. Le développement durable sert ainsi à la fois le musée et la société au service de laquelle il est. Le document cite également des exemples de bonnes pratiques afin de limiter son impact environnemental.

Document 6

Résolution de l'ICOM visant à reconnaître que les musées ont un rôle à jouer dans le développement durable suite à la mise en œuvre par les Nations unies du Programme de développement durable à l'horizon 2030 « Transformer notre monde ».

Document 7

Exemple d'actions menées par le musée Baron Martin de la ville de Gray en matière de développement durable.

3) Proposition de plan détaillé

***Avertissement** : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.*

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :

Collectivité de Techniville

RAPPORT

à l'attention du conservateur du musée

Objet : Les enjeux du développement durable pour les musées

Introduction

Rappel du cadrage : Le rapport avec propositions doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement **l'annonce de chacune des deux parties** (partie informative / partie propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune des parties.

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Donner des définitions du développement durable :
Définition générale : "Développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (Nation Unies, 1987). (Doc 1).
Définition du développement durable, appliquée aux musées : "La politique du musée doit faire que les collections (permanentes et temporaires) et leurs informations associées, correctement consignées, soient transmises aux générations futures dans les meilleures conditions possibles, compte tenu des connaissances et des ressources disponibles" (International Council of Museums-ICOM, 2006) (doc 1).
- Faire le constat qu'il existe un paradoxe entre l'objectif des musées qui est de transmettre le patrimoine aux générations futures, mais avec des méthodes d'application qui ne sont pas toujours en adéquation avec le respect de l'environnement. Le concept même d'exposition temporaire (qui ne dure pas longtemps et qui est particulièrement polluant) et les conditions climatiques drastiques dans lesquelles il est admis traditionnellement qu'il faut conserver les œuvres en sont les exemples flagrants (doc 2).
- Si les préoccupations financières ont pu être au départ, un moteur pour intégrer le développement durable dans les musées, les préoccupations environnementales ont fini par gagner les professionnels du secteur et de pratiques nouvelles se multiplient au sein des établissements. Cela pourra se faire à la fois à la faveur de l'avancée des techniques et des connaissances en conservation-restauration mais aussi en changeant notre conception du musée d'aujourd'hui.
- Par sa prise de conscience globale sur le sujet, le musée peut également devenir un véritable levier pour sensibiliser et éduquer au développement durable : reflet des préoccupations sociétales sur ce thème, c'est pleinement son rôle (doc 5)
- Annonce du plan : dans un premier temps, nous étudierons pourquoi les musées pèsent lourdement sur "l'empreinte carbone" (I) à travers une analyse des principales sources de dégradation de l'environnement issues de leurs pratiques professionnelles

(A) puis en mettant en avant les solutions qui ont été trouvées pour les limiter (B). Dans un second temps (II), nous exposerons des propositions opérationnelles pour le musée de Techniville et son service de régie à travers la mise en place d'une stratégie interne et externe (A) et en déployant des axes de travail visant à adopter de bonnes pratiques sur le long terme (B).

Plan détaillé

Rappel du cadrage : Les deux parties sont organisées en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties. Une transition est attendue entre la première et la deuxième partie.

I. Le développement durable : une prise de conscience récente dont les enjeux sont primordiaux pour notre société et pour les musées

De nombreux enjeux découlent du changement climatique, ce qui amène les musées à s'emparer du sujet et à réfléchir à des solutions pour réduire leur impact sur l'environnement.

Rappel du cadrage : Le rapport technique n'est pas un résumé des textes, il ne s'agit pas de présenter succinctement et successivement les documents du dossier mais de structurer les informations essentielles du dossier par un plan qui reflète l'importance donnée aux différents aspects de ce qu'il convient de transmettre.

A. Un objectif de politique publique porté au niveau mondial et un constat alarmant pour les musées

1) État des lieux des différentes dispositions légales, groupes de travail internationaux sur le sujet :

- Le Grenelle de l'environnement en 2007 est un point de départ commun à une réflexion politique globale et mondiale sur le sujet (doc 3).
- Au niveau de la culture, on peut citer le groupe de travail mis en place en 2018 par l'ICOM sur le thème de la durabilité (doc 2), mais aussi la création par le ministère de la culture et de la communication d'une mission chargée du pilotage de la stratégie de transition écologique vers un développement durable (2015-2020) (doc 2).
- Dans le domaine des musées, la Résolution n° 1 adoptée par la 34^e assemblée générale de l'ICOM inscrit les musées dans le processus de développement durable (doc 7). On remarque que si les normes sont très strictes et se systématisent au niveau des constructions (exemple des bâtiments haute qualité environnementale, performance énergétique) (doc 1, 4), elles restent très souples pour les expositions temporaires, par exemple, et la mise en œuvre d'une politique de développement durable est uniquement portée par la bonne volonté des équipes qui y sont plus ou moins sensibles (doc 4).

2) Principales sources de dégradation de l'environnement identifiées dans les pratiques actuelles de conservation et d'exposition des collections muséales

- Expositions temporaires : sont devenues une activité incontournable dans les musées ces dernières années mais sont la principale source d'émission de carbone via le transport des œuvres qui peuvent être empruntées à travers le monde entier, les emballages nécessaires à la protection des œuvres en transit, mais aussi la scénographie qui se doit d'être spectaculaire, originale et immersive (doc 2, doc 4). On citera aussi les déchets de scénographie qui peuvent être colossaux, la création de dispositifs de médiation à chaque exposition (doc 4), l'utilisation de peintures peu écologiques (doc 3), mais aussi les coûts globaux des expositions temporaires et leur durée réduite qui ne semblent pas en adéquation avec l'idée de durabilité, mais dont l'attrait pour les visiteurs est difficilement contournable à l'heure où les musées doivent trouver des moyens de rentabilité (doc 4)
- Le bâti : c'est une des dépenses les plus importantes car le contrôle des conditions de conservation et d'exposition des œuvres d'art nécessite l'usage d'une climatisation très coûteuse en énergie et qui parfois présente des dysfonctionnements nécessitant des réparations très conséquentes et coûteuses (doc 1, doc 2).
- Les systèmes d'éclairage des œuvres, dans les salles d'exposition permanente ou en exposition temporaire ont aussi été identifiés comme particulièrement énergivores (doc 1, doc 3).
- Gestion et conservation des œuvres d'art : les matériaux destinés à la protection des œuvres (conditionnements) peuvent être source de pollution de par leur matière d'origine, mais aussi de par leur provenance qui nécessite un transport par avion par exemple (doc 1). On notera la présence prédominante de matériaux à base de pétrole comme les plastiques, mais aussi un mauvais choix à la base de matériaux de moindre qualité et qu'il faut remplacer régulièrement (doc 1).
- Pour ce qui est de la restauration des œuvres, on utilise des solvants et des produits chimiques qui sont là aussi très polluants, en plus d'être dangereux pour la santé (exemple de l'oxyde d'éthylène pour les désinfestations) (doc 1).

A. Initiatives et recherches menées sur le sujet dans le domaine des musées

1) Le développement durable comme feuille de route d'un projet de service : l'exemple de grands établissements nationaux

De grands musées nationaux se sont lancés dans de véritables projets d'envergure pour limiter leur empreinte carbone et notamment dans le domaine de la régie. Ces projets sont menés à la faveur d'une politique volontariste de leur direction (doc 3).

- On citera la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui dès 2008, a engagé une démarche globale de développement durable au sein de son établissement. Le service des expositions a notamment travaillé sur cette question en intégrant un volet d'évaluation de ses pratiques via l'accompagnement d'un spécialiste en conservation qui a été particulièrement efficace. Cela a permis d'identifier des leviers possibles comme l'intégration de la notion de développement durable sur tous les postes externalisés-dont les exigences sont notifiées dans un guide rédigé par l'établissement (scénographie, achat de matériaux, peinture, traçabilité de la gestion des déchets...) mais aussi le principe de réutilisation sur plusieurs expositions des éléments créés et du recyclage (doc 3).
- Au musée du Louvre, qui est particulièrement actif sur cette question du développement durable et qui mise sur une économie "circulaire" de ses expositions, on notera l'idée de nommer un référent sur les questions environnementales au sein du service ce qui permet de mieux maîtriser le sujet tout en ayant un regard transverse sur les pratiques des différents services du musée (doc 4).

- Des difficultés ont cependant émergé de ces deux expériences : d'une part, des inquiétudes des services concernant l'application de cette démarche imposée par la direction et pouvant être perçue par les équipes comme la démonstration superficielle d'une image donnée par l'établissement vis-à-vis de l'extérieur ou encore sur la charge de travail supplémentaire que cela peut engendrer (doc 3) mais aussi sur des problématiques beaucoup plus matérielles comme le manque de place pour stocker des éléments réutilisables ou encore sur le surcoût que peut représenter le recours à des matériaux écologiques (doc 3). On notera également les freins juridiques qui ont pu être relevés comme celui du droit d'auteur pour la scénographie qui peut empêcher une réutilisation des éléments au bon vouloir du musée (doc 4). Enfin, la réutilisation sur plusieurs expositions des éléments scénographiques créés par un scénographe peut également se heurter au principe de la mise en concurrence inhérente aux marchés publics (doc 4).

2) S'appuyer sur les recherches et techniques innovantes

- Vers un assouplissement des normes de conservation et d'exposition : alors qu'il était communément admis que des conditions climatiques drastiques devaient être mises en place pour bien conserver les œuvres, des recherches de l'Institut canadien de conservation et du Centre de recherches sur la conservation des collections de Paris préconisent aujourd'hui d'élargir ces plages d'humidité et de température (entre 40 % et 60 % d'humidité relative et entre 16 et 25 degrés) puisque certains matériaux comme les tableaux ou les textiles s'y prêtent (doc 1, 2).
- Exemple du Getty de Los Angeles qui fait des recherches sur les systèmes mécaniques de contrôle du climat faciles à entretenir dans le temps et permettant d'éviter l'air conditionné (doc 1).
- On notera des exemples de bâtiments muséaux qui sont bien pensés dès le début : le Centre de Conservation et d'Etude de Lons-le-Saunier qui a misé sur la mutualisation (du lieu, du personnel), mais aussi sur la stabilité thermique du bâtiment pour limiter la consommation d'énergie. Ce bâtiment est aussi adaptable et modulable (doc 1).
- L'avancée des connaissances sur les matériaux qui influe sur les techniques de conservation-restauration doit également représenter un levier d'action (doc 1, doc 3).

II. Mettre en place des pratiques opérationnelles et économiques pour tendre à une conservation des œuvres éco-responsable

Pour mener à bien la partie opérationnelle, il est nécessaire de travailler en mode projet, ce qui nécessite de bien évaluer la situation de prime abord, puis de mobiliser les équipes pour pouvoir ensuite mettre en place des actions concrètes.

Rappel du cadrage : L'exploitation du dossier et les connaissances du candidat doivent lui permettre de repérer dans le dossier les informations qui lui permettront de présenter des propositions réellement opérationnelles. Il devra également dépasser les informations du dossier pour dégager des propositions réalistes, adaptées au contexte, en précisant le cas échéant les conditions et les moyens de leur réalisation : mode de gestion du projet, étapes du projet, moyens à mobiliser, contraintes... Le caractère technique de ce rapport rend pertinente, en tant que de besoin, l'élaboration de schémas, tableaux, graphiques, esquisses...

A. Conditions de réussite : diagnostiquer son établissement, fédérer son équipe et repenser ses marchés publics

1) Faire son diagnostic interne et mobiliser l'équipe :

- Pour mener de façon efficace une stratégie d'éco-responsabilité, il faut impérativement passer par l'étape du bilan. Elle permet d'identifier précisément les enjeux, de lister les sources possibles d'économies, de mettre en exergue les moyens disponibles (doc 2).
- Le développement durable est d'abord l'affaire des agents qui travaillent au sein du musée : il est nécessaire de fédérer l'équipe autour de ce projet en créant un groupe de travail, par exemple, et en communiquant de façon régulière sur le sujet (doc 3). L'idée est d'intégrer le développement durable dans un projet global d'établissement pour garantir sa réussite, mais aussi pour que les résolutions tiennent sur la durée (hors dossier).
- Le développement durable passe également par la qualité de vie au travail des agents : on veillera à la qualité des équipements pour faciliter le travail des agents qui prennent en charge les collections (quais de déchargement, espaces de gestion, de quarantaine etc...). La formation des agents est également essentielle pour sensibiliser à la conservation et mieux faire adhérer aux nouvelles pratiques (doc 1, doc 3).
- Enfin, on n'oubliera pas de s'intégrer dans la démarche globale de développement durable menée par la collectivité en rendant visible l'action du musée et du service de la régie (hors dossier).

2) Repenser ses marchés publics :

- Intégrer le développement durable dans les marchés publics comme clause primordiale avec comme critères de choix les solutions apportées pour le tri des déchets, le recyclage et les exigences en matière de provenance de matériaux, comme le bois (doc 3, doc 5).
- Pour les expositions, penser à inclure des critères permettant de réutiliser et/ou de recycler les éléments de scénographies qui auraient été créés par des scénographes extérieurs (doc 4)
- Demander de labels reconnaissant les valeurs écologiques des entreprises recrutées : (exemple du label Imprim'Vert (doc 3).
- Demander des références sur les actions menées par le prestataire en termes de développement durable (que ce soit un scénographe, un conservateur-restaurateur du patrimoine, un fournisseur de matériaux de conservation etc...) (hors dossier).

B. Mettre en œuvre une régie durable et écologique : agir directement sur les bâtiments et adopter de bonnes pratiques

Idée générale de faire appel à un spécialiste en conservation préventive pour accompagner le musée de façon globale sur le sujet (doc 1, doc 3).

1) Agir directement sur le bâtiment pour réduire ses besoins énergétiques :

- Entreprendre des travaux ou une construction de type "passif" peut représenter un investissement lourd au départ, mais permet une vraie économie sur le long terme (hors dossier).

- Sur le climat : procéder à un tri des collections peut réduire les besoins en climatisation en adaptant les conditions climatiques à chaque typologie. La céramique ou les pièces archéologiques lapidaires (doc 1) ou encore les matériaux hygroscopiques (doc 2) peuvent être conservés entre 16 et 25 degrés et selon une humidité relative entre 40 et 60%. On programmera également des réglages du chauffage en fonction des saisons afin d'économiser de l'énergie et réduire les coûts (doc 1).
- Mutualiser les bâtiments : la création de réserves mutualisées entre institutions permet de réaliser des économies sur la sécurité par exemple (doc 2). La mutualisation des réserves permet également de rationaliser et de partager les espaces comme des salles de consultation pour les chercheurs, les espaces de quarantaine pour les œuvres infestées ou suspectes, les espaces de régie et de stockage de matériel de conservation (hors dossier).

2) Mettre en place des pratiques éco-responsables :

- On peut rappeler que l'institution muséale se doit de montrer l'exemple à travers des pratiques exemplaires (doc 5)
- Choisir des matériaux durables : utiliser des lampes LED basse consommation (doc 2), bien réfléchir aux matériaux utilisés pour le conditionnement et l'emballage des œuvres : acheter local, faire un emploi raisonné des matières plastiques, acheter des matériaux de bonne qualité qui vont durer dans le temps, privilégier des matériaux d'origine naturelle comme le coton (doc 1).
- Recycler, donner les matériaux utilisés à d'autres musées qui auraient moins de moyens financiers, des étudiants en art, des associations dans une logique d'économie circulaire (doc 2, doc 4)
- Optimiser et mutualiser les transports : que ce soit pour les expositions temporaires (doc 4) ou pour les réserves mutualisées (idée de la navette commune pour le transport des œuvres) (doc 2)
- Pour les expositions temporaires : choisir des œuvres en fonction de leur lieu de conservation pour limiter les transports (doc 4). Réfléchir au choix controversé d'utiliser des copies ? (doc 2)
- Anticiper et investir : s'engager dans une politique de conservation préventive globale : en effet, il s'agit d'une démarche de conservation qui s'appuie sur l'analyse des risques afin de définir des priorités et de procéder à des interventions à bon escient. C'est la pérennité qui prime puisqu'il s'agit d'intervenir en amont pour limiter les effets du temps (doc 1). Réfléchir à toutes les actions qui peuvent être mises en place pour limiter les risques encourus par les œuvres : manipulations excessives -faire numériser ses collections pour en permettre l'accès-, meubles en réserve stables, vérifier les socles des œuvres qui peuvent vieillir etc....). (*Hors dossier*)
- Sur les pratiques professionnelles en termes de restauration des œuvres : privilégier les traitements moins impactant sur l'environnement comme la chaleur et les bulles d'anoxie (gaz inertes) plutôt que via des solvants et produits chimiques (doc 1).
- Réfléchir en amont sur la pertinence des nouvelles acquisitions d'œuvres d'art dans les collections. L'encombrement est un problème récurrent dans les musées et il apparaît nécessaire de s'interroger de façon fine sur les opportunités d'acquisitions en fonction de l'intérêt historique, mais aussi de leur état de conservation et de leurs matériaux constitutifs vu les impacts (financiers, techniques) que va engendrer leur future conservation et donc leur durabilité. (*Hors dossier*)

- Possibilité d'établir en amont des plans de sauvegarde des biens culturels pour limiter les dégâts en cas de sinistre et les interventions très lourdes et très coûteuses en restauration. (*Hors dossier*)

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.

Éléments pouvant être abordés en conclusion :

- Importance s'emparer du sujet en dépit des moyens disponibles (les petits musées sont obligés par manque de financiers de s'astreindre à une économie de moyens tandis que les plus gros peuvent se lancer dans cette démarche uniquement par souci d'exemplarité).
- Importance d'adhérer, faire adhérer et de former l'ensemble des agents aux pratiques durables
- S'inspirer d'autres milieux professionnels (doc 1)
- Un musée "durable" est finalement une recherche permanente d'équilibre entre la rationalisation des ressources, quelles qu'elles soient, et sa mission première, qui est de pérenniser et transmettre un patrimoine aux générations futures (doc 5)
- Outre la mise en place d'une démarche de développement durable dans le domaine des collections, le musée a également un vrai rôle sociétal à jouer en tant qu'éducateur à l'environnement (doc 2, doc 5). Cela peut se faire par le biais d'expositions sur ce thème par exemple (doc 5)
- Par ailleurs, c'est un enjeu vital pour les musées que de s'emparer de ce sujet qui le place en accord avec les préoccupations environnementales actuelles et qui lui permettent ainsi de se renouveler, d'innover et ainsi de se placer véritablement au cœur de la société (doc 5)